H. VAN HOLSBEEK
BRUXELLES

2me Année.] CAHIER D'OCTOBRE 1861. [Numéro 7.

ANNALES

DE

L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

REVUE INTERNATIONALE

de l'Electricité, du Galvanisme, de l'Électro-Puncture
et du Magnétisme,

APPLIQUÉS A LA MÉDECINE ET A LA CHIRURGIE,

PUBLIÉES PAR UNE RÉUNION DE MÉDECINS,

SOUS LA DIRECTION

DU DOCTEUR H. VAN HOLSBÉEK.

DEUXIÈME VOLUME.

BRUXELLES,
TIRCHER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
20, RUE DE L'ÉTUVE, 20.

1861

Verwijderd
K. B.

Ce Recueil paraît tous les mois par feuille de 16 pages in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN :

Pour la Belgique, 5 *fr.* — *Pour l'étranger le port en plus,*

payables à la réception du premier cahier.

—

S'adresser pour tout ce qui concerne la Rédaction,
AU DIRECTEUR DES *ANNALES*, RUE DU MARAIS, 73.

POUR LES ABONNEMENTS

A BRUXELLES, à la libr. méd. de TIRCHER.—A PARIS, chez J.-B. BAILLIÈRE et Fils.
A MADRID, chez BAILLY-BAILLIÈRE.

Les lettres, paquets et envois de fonds doivent être affranchis.

Tout ouvrage dont un double exemplaire sera envoyé à la Rédaction, aura droit à un Compte-rendu.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. WellMOmec
Coll.
No.

ANNALES DE L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE.

OCTOBRE 1861.

Travaux originaux.

SEPTIÈME LETTRE.

A M. LE DOCTEUR H. VAN HOLSBÉEK, directeur des *Annales de l'Électricité médicale.*

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

Le nom et les écrits de M. A. Becquerel sont appelés à exercer une influence si grande sur les progrès de l'électro-thérapie, qu'il importe aux électrophiles de relever les jugements erronés et les opinions hasardées contenus dans le *Traité des applications de l'électricité à la thérapeutique.*

Déjà M. le docteur Bougard l'a fait dans plusieurs articles fort remarquables de vos *Annales :* il l'a fait avec succès. Il a exprimé, avec autant de raison que de sang-froid, cette pensée simple et juste : que ce n'est pas en ravalant les autres que l'on s'élève soi-même. Il a fait ressortir cette étonnante prétention de M. A. Becquerel, qui se donne comme un Messie, appelé à débrouiller le chaos de la science nouvelle, et qui, en réalité, s'il laisse obscur ce qui l'était, jette quelquefois le trouble dans ce qui était clair. Il s'est demandé si, pour réagir contre le progrès, M. A. Becquerel a une autorité suffisante, et de quel droit il vient tracer des limites au génie de l'homme et dire à l'électricité : Tu n'iras pas plus loin !

Quel que soit le prestige attaché au nom de M. A. Becquerel, devant la science duquel nous saurons nous incliner à propos, nous oserons, nous aussi, nous poser en face de son œuvre, et la critiquer dans son but, dans sa valeur pratique et scientifique. Nous nous efforcerons de le faire avec toutes les convenances possibles. Si, en présence de jugements injustes, d'affirmations

par trop aventurées, nos paroles s'imprègnent, quelquefois, d'un peu d'acrimonie, l'intérêt que nous portons à la science nouvelle les aura seul inspirées.

Toutes les fois que nous avons parcouru le livre de M. A. Becquerel, nous avons été péniblement impressionné par l'incroyable légèreté avec laquelle cet auteur juge et condamne tous les électriciens qui l'ont précédé. Parmi les modernes, aussi bien que parmi les anciens, pas un n'a trouvé grâce sous sa plume. Je me trompe : il a quelques paroles bienveillantes pour ceux qui ont été associés à ses études, à ses travaux; car, il faut reconnaître qu'il serait difficile de rencontrer un auteur étalant une personnalité égale à la sienne.

Dans sa manière de faire la critique des autres, M. A. Becquerel sait prendre des formes bénignes et doucereuses : au fond, il est acerbe. Il ne vient pas affirmer que tous les électriciens du siècle dernier, et les neuf dixièmes des praticiens de notre époque, ont été et sont des imposteurs et des charlatans : il le donne seulement à penser. Sa grande aménité consiste à les présenter comme des illuminés, dépourvus de toute certitude dans l'usage de leurs sens et de leur jugement. Vingt fois, on retrouve dans son livre cette phrase : « il faut convenir que cet auteur s'est fait d'étranges illusions » ou bien « le reproche *le plus doux* que l'on puisse faire aux auteurs de ces prétendues guérisons, c'est d'admettre qu'ils se sont fait d'étranges illusions à leur égard. » On peut dire qu'il a fait stéréotyper cette gentillesse à l'adresse de tous les électriciens. Lui seul joint à des intentions droites un jugement et des sens infaillibles; lui seul a le droit d'affirmer les faits; lui seul possède une vue sûre, et n'a pas la berlue !

Cet auteur prétend que son *Traité* est à la fois une œuvre critique et un résumé expérimental. Cela veut dire, sans doute, que tous les faits avancés par les électriciens du siècle précédent et du siècle actuel, ont été vérifiés et contrôlés par lui. Or, nous le voyons réduire à néant toutes les observations de l'abbé Sans, de Mauduyt, de Bertholon, de Mazars de Cazelles, de Sigaud de la Fond, de Cavallo, de Thillaye, de Pascalio. Il trouve seulement « curieux de les rapporter pour l'histoire de la science. » Mais a-t-il repris les faits nombreux, affirmés par ces praticiens, et les

a-t-il soumis à de nouvelles expérimentations?... Il nous permettra d'en douter.

En vain M. A. Becquerel prétendrait aussi avoir repris les observations de Labeaume, de Fabré-Dalaprat, et surtout les travaux d'Aldini, qu'il dédaigne avec le même sans-façon. Croirait-on qu'à propos des études et des recherches du neveu de Galvani, lesquelles sont loin d'avoir perdu toute valeur aux yeux des savants, il imprime cette phrase étonnante : « Il n'y a rien dans tout ceci qui nous intéresse beaucoup. »

M. A. Becquerel assure encore que, pendant les trois ans qui se sont écoulés entre les deux éditions de son livre, « il a répété toutes les tentatives de guérison annoncées dans les journaux de médecine et qu'il a essayé avec persévérance d'obtenir des succès aussi nombreux que ceux qu'on prétendait obtenir. » Il faut reconnaître que M. A. Becquerel s'est donné là une rude besogne et que les circonstances lui ont été bien favorables, s'il s'est toujours présenté à lui des cas analogues à ceux qu'il voulait contrôler. En vérité, il faut compter sur la naïveté de ses lecteurs pour leur servir de semblables assertions!

Jusqu'à présent M. A. Becquerel n'a affirmé bien catégoriquement qu'un fait en électro-thérapie : ce sont les nombreuses guérisons de névralgies qu'il a obtenues, d'une manière toujours infaillible, par ce qu'il appelle *sa méthode* hyposthénisante. Que penserait cet auteur, toujours disposé à la négation envers les autres, si l'on venait lui reprocher de n'avoir pas décrit les faits de manière à démontrer la certitude de son diagnostic, et de s'être créé, à leur égard, d'étranges illusions? Fort de son autorité, il prendrait cette critique en pitié; il n'en continuerait pas moins à tout s'accorder à lui-même et à ne rien passer aux autres.

Cependant, un fait prouve que certains actes peuvent rendre la fibre de son amour-propre passablement chatouilleuse. Nous voulons parler d'une phrase qu'il a écrite au sujet de la notice relative à l'emploi médical de l'électricité dans les hôpitaux militaires : « Lorsqu'on rédige une instruction pour un corps aussi éminent que celui des chirurgiens militaires, il faut de l'impartialité, et rendre justice à chacun. »

Voilà qui est parler d'or! Et M. A. Becquerel ne voudra plus refuser aux autres ce qu'il réclame pour lui-même!

Vienne donc la 3e édition de son livre, qui s'adresse à un corps aussi éminent que l'est le corps médical, et il s'y montrera plus juste et plus impartial pour tous les travailleurs, et surtout plus indulgent et plus encourageant pour toutes leurs tentatives. Il ne voudra pas que son livre conserve le caractère d'une œuvre destinée exclusivement à dénigrer l'électro-thérapie. Il ne voudra pas que cette œuvre reste, comme un sujet de provocation et de récriminations incessantes pour les électriciens de zèle, de conviction, de dévouement.

Déjà, dans sa seconde édition, M. A. Becquerel a biffé plusieurs phrases, aigres et malsonnantes, que contenait la préface de la première. Espérons, que l'édition à venir s'annoncera comme revue et corrigée dans sa critique par trop outrecuidante, et comme considérablement augmentée dans sa bienveillance pour une science qui reçoit aujourd'hui les encouragements des sociétés les plus savantes et les plus distinguées.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Dr Nivelet.

Commercy, 6 septembre 1861.

Tableau synoptique de la contractilité et de la sensibilité électro-musculaires dans les paralysies.

Au premier rang des maladies susceptibles d'être guéries ou d'être plus ou moins amendées par l'emploi de l'électricité, viennent se ranger les paralysies, ces affections si pénibles, qui font ordinairement le désespoir du médecin, comme celui du plus patient des malades. La fréquence si grande des paralysies nous a engagé à présenter, aux lecteurs des *Annales*, un tableau synoptique de l'état de la sensibilité et de la contractilité électro-musculaires dans les différentes paralysies. Ils pourront, à l'aide de ce tableau, établir immédiatement et sans tâtonnement un diagnostic certain et se prononcer sans hésitation sur la question de savoir s'ils ont affaire à une paralysie essentielle ou à une paralysie dépendante d'un état pathologique spécial; si, dans ce dernier

cas, la paralysie est actuellement dégagée ou non de l'influence de la cause initiale; enfin, en un mot, si la médication électrique lui est ou non applicable.

PARALYSIES.	CONTRACTILITÉ ÉLECTRO-MUSCULAIRE.	SENSIBILITÉ électro-MUSCULAIRE.
1° Avec altération du cerveau	Normale.	Normale.
2° Avec altération de la moelle épinière ou des nerfs.	Nulle ou notablement diminuée.	Nulle ou notablement diminuée.
3° Symptomatique de lésions organiques siégeant ailleurs que dans le système nerveux.	Normale ou légèrement diminuée.	Normale, diminuée ou exaltée.
4° Symptomatique d'une intoxication : paralysie saturnine	Nulle ou diminuée, mais *seulement* dans quelques muscles de l'avant-bras et de la main.	Diminuée seulement.
5° Symptomatique d'un affaiblissement général de l'organisme : (*a*) consécutive aux fièvres; (*b*) consécutive à l'anémie; (*c*) consécutive à une grande déperdition organique. .	Normale, diminuée ou abolie, quand il y a atrophie des muscles.	Normale, diminuée ou abolie.
6° Rhumatismale	Normale, mais nulle ou diminuée dans quelques paralysies de la face.	Normale, diminuée ou exaltée.
7° Hystérique ou nerveuse.	Normale.	Normale ou diminuée.
8° Anciennes : Paralysies hystériques, rhumatismales et même de cause cérébro-rachidienne. . . .	Anéantie ou considérablement diminuée, parce que les muscles peuvent s'atrophier et subir la transformation graisseuse.	Anéantie ou considérablement diminuée.

Dr H. Van Holsbéek.

—

NOUVEAU FAIT EN FAVEUR DE LA MÉDICATION ÉLECTRIQUE.

Notre excellent confrère et ami, M. le docteur Stiévenart, de Mons, nous transmet, sous le titre que nous venons de transcrire, la relation d'un cas de sciatique rebelle rapidement guérie par l'emploi de l'électricité, relation qu'il fait accompagner de quelques considérations fort judicieuses.

« Permettez-moi, mon cher ami, de recourir à vos *Annales* pour la publication d'un fait qui s'est présenté récemment dans ma pratique et qui m'a révélé toute la puissance curative de l'électricité.

» L'emploi de l'électricité en médecine a subi, vous le savez mieux que moi, les vicissitudes si communes à bien des remèdes. Prônée dans le commencement jusqu'à l'exagération la plus incroyable, proposée par quelques enthousiastes systématiques comme l'agent de guérison le plus important et le plus général, cette médication est rapidement tombée dans le discrédit le plus complet, et il a fallu le concours d'hommes instruits et laborieux pour la faire admettre de nouveau au nombre des agents de la thérapeutique usuelle.

» Il faut, sans aucun doute, ranger parmi les causes de cette décadence les déceptions nombreuses qui ont suivi les annonces des panégyristes, déceptions d'autant plus fréquentes que l'emploi était devenu plus général et plus inopportun, que les appareils étaient généralement mauvais, et que l'électricité était ordinairement appliquée par des mains inhabiles. Mais je pense aussi que la difficulté présumée de l'opération, le temps nécessaire pour monter et appliquer les appareils, ont dû, abstraction faite de toute opinion thérapeutique, éloigner les médecins de cette médication et laisser dans l'oubli un moyen souvent héroïque.

» Thérapeutiquement parlant, qu'y a-t il en effet de plus naturel que d'espérer beaucoup, dans les affections du système nerveux d'un agent qui traverse d'une manière si exclusivement directe et presque à la volonté de l'opérateur, les diverses branches du système nerveux ; d'un agent dont l'action instantanée peut être graduée de cent manières, et cesser avec la volonté du médecin ?

» Que si nous rappelons combien, sous ce rapport, il l'emporte sur les médicaments internes, qui, pour arriver plus ou moins

sûrement au point malade, doivent traverser le corps tout entier et produire çà et là des effets qu'il n'est pas toujours possible de prévoir ni de limiter, nous verrons dans cette comparaison un nouvel avantage en faveur de l'emploi de l'électricité, qui permet de porter directement l'irritation sur tel ou tel filet nerveux.

» Ces considérations m'engagèrent à faire l'expérimentation de l'électricité dans un cas de sciatique rebelle, dans lequel les moyens les plus préconisés avaient complétement échoué. Le résultat de cette expérimentation a été si favorable qu'à l'avenir j'appliquerai l'électricité toutes les fois qu'une indication, tant soit peu raisonnable, m'en offrira l'occasion.

» Je vais, pour terminer, relater rapidement le cas de sciatique rebelle dont je viens de faire mention :

» Le sieur F..., homme de lettres, âgé de 42 ans, fort et bien constitué, fut atteint, au printemps dernier, d'une sciatique des plus aiguës, qui le retint pendant plusieurs semaines au lit. Malgré l'emploi des antiphlogistiques, des bains, des vésicatoires volants, des narcotiques, des moyens enfin les plus rationnels, la douleur fut si intense que, pendant de longues nuits, le malade ne put goûter aucun sommeil.

» Le membre était considérablement amaigri, sans aucune autre altération apparente. Il ne pouvait prendre la moindre part à la locomotion; des douleurs brûlantes suivies d'élancements, alternaient avec un sentiment d'engourdissement qui se propageait jusqu'à la plante du pied. Le siége principal de la douleur était vers la région sciatique; la pression n'influait nullement sur la sensibilité.

» L'état général répondait aux symptômes locaux : le malade, affaibli par l'insomnie et la douleur, avait la face pâle et amaigrie, les traits grippés, très-peu d'appétit, et une constipation habituelle favorisée par l'impossibilité de faire aucun effort.

» En présence de l'insuccès des moyens ordinaires, je proposai d'appliquer l'électricité, ce qui fut accepté. Je me servis d'un appareil électro-magnétique et du courant de *second ordre*. J'appliquai ce courant sur tout le membre malade à l'aide de brosses métalliques, de manière à produire une forte rubéfaction de la peau. Les séances étaient répétées quotidiennement et du-

raient en moyenne quinze à vingt minutes. Dès la quatrième séance, il se manifesta un amendement considérable, et, à partir de la dix-septième, le malade fut tout à fait guéri.

» Ce fait est une nouvelle preuve de la puissance étonnante d'un agent certainement trop peu employé. Quand on songe avec quelle fréquence et quelle facilité on recourt à une foule de banalités pharmaceutiques dont l'inertie ou l'impuissance ne se rachètent par aucun succès véritable, on doit user de quelque faveur envers un agent que la raison et l'expérience recommandent si favorablement.

» Il ne faudrait pas que nos confrères reculassent devant quelques ennuis matériels, d'ailleurs exagérés; l'industrie fournit aujourd'hui pour l'usage médical des appareils extrêmement faciles à manier. Quant au manuel opératoire, il a été publié dans ces derniers temps d'excellents traités d'électro-thérapie qui mettent rapidement les moins versés en physique au courant des applications de l'électricité dans les diverses maladies.

» Dr Stiévenart. »

Mons, le 31 juillet 1861.

Clinique électro-médicale.

I. Maladies régnantes. — Choléra endémique. — Crampes des cholériques. Traitement par les armatures métalliques (1).

Voici ce que nous écrivait, il y a quelques semaines, le docteur Burq, à l'occasion des cas de choléra endémique qui s'étaient manifestés déjà dès les derniers jours de juin, à la suite des premières grandes chaleurs de cet été. C'est aujourd'hui encore plein d'actualité.

« Il y a quelques jours, mon cher confrère, vous aviez la bonté de gravir avec moi les cent soixante marches qui du péristyle mènent aux combles de l'Hôtel-Dieu, et là, dans une des salles de M. Horteloup, qui m'avait fait l'honneur de m'appeler auprès de deux névropathiques de son service, vous avez vu la métallothérapie représentée par un simple bassin de cuivre emprunté à la

(1) *Gazette des Hôpitaux*, 24 août 1861.

mère de la salle, et deux bandes du même métal qu'avait fournies la clinique de M. le professeur Trousseau, arrêter en quelques secondes, *juguler,* pour me servir d'une expression consacrée, une violente crise d'hystérie; et vous vous rappelez sans doute que, toutes les fois que vous l'avez désiré, j'ai pu toujours en un instant tout aussi court, alternativement, faire revenir ou supprimer à nouveau les accès en enlevant ou en réappliquant le métal, pour suivre de même, *sur vos indications,* tout phénomène spasmodique ou névralgique qui était venu à se produire ailleurs que sous les surfaces d'application, et finalement, une fois votre conviction faite, ou, si vous l'aimez mieux, votre curiosité satisfaite, maintenir avec cette armature improvisée la malade jusqu'à la fin de la crise dans le calme le plus parfait.

» L'expérience, si j'ai bonne mémoire, a duré environ une demi-heure, et vous avez eu tout le temps nécessaire de vous assurer que le froid du métal ne pouvait être compté pour rien, car, après les premières minutes, il était déjà tiède et à l'unisson de la température du corps de la malade.

» Eh bien, mon cher confrère, ce que vous avez vu il y a quelques jours, ce que tant d'autres m'ont vu faire, depuis tantôt douze années que la métallothérapie est découverte, pour les convulsions, les spasmes et phénomènes hystériques de toute sorte, cent fois, en 1849, je l'ai fait publiquement dans les hôpitaux pour les crampes des cholériques, et cela souvent en présence de témoins comme M. le professeur Rostan et M. Bouchut, alors son chef de clinique, M. Michel Lévy, M. Nonat, etc.

» Je parlerai d'abord d'un cholérique de M. Nonat, le premier sur lequel j'ai expérimenté mes armatures. Je passe les détails pour arriver de suite au principal.

» Le nommé G... offrait vers trois heures de l'après-midi tous les symptômes du choléra asiatique le mieux caractérisé; il avait des crampes atroces dans les membres inférieurs.

» A sept heures du soir, le traitement n'ayant encore amené aucun soulagement, j'applique un anneau de cuivre sur chaque jambe, au niveau des muscles affectés; aussitôt les crampes cessent. Au bout d'une demi-heure d'une tranquillité parfaite, j'essaye de retirer le métal, mais les phénomènes nerveux sont si peu

de temps à reparaître, que bientôt après le malade redemande les anneaux avec instance.

» A peine son désir satisfait, le calme renaît.

» Un peu plus tard dans la nuit, les bras sont pris à leur tour de contractions musculaires très-violentes. Alors le malade saisit à pleine main un des anneaux qu'il portait aux jambes, et il l'emploie pendant plusieurs heures à poursuivre les crampes partout où elles se manifestent.

» Cette fois encore le métal ne manque pas son effet, et ce qui est bien digne de remarque, le bras droit, dont la main accomplit presque seule cette manœuvre, n'est sérieusement affecté que lorsque la fatigue oblige le malade à presser le métal dans la main opposée.

» Nous voici au Val-de-Grâce.

» Le 14 avril, jour de ma première visite dans cet hôpital, on me conduit auprès d'un malade pris de choléra trois heures auparavant. Cet homme, dans l'état le plus grave, ressent par tout le corps des crampes si violentes, qu'à peine couché il trouble la salle par une agitation incessante et des cris déchirants.

» Sur l'invitation de M. le professeur Lévy, j'applique en sa présence une armature générale de laiton, dont toutes les pièces, au nombre de dix, ont été préalablement chauffées. Moins de deux ou trois minutes après, le malade est devenu tout à fait calme. J'essaye de retirer les bracelets du bras droit, et presque aussitôt les crampes reviennent dans ce membre, et dans ce membre seulement. Je les réapplique, elles disparaissent de nouveau.

» Environ une demi-heure après, M. Lévy interroge le malade, et il apprend de sa bouche qu'il ne souffre plus qu'un peu dans le côté droit. La tranquillité parfaite et l'expression de son visage témoignent d'ailleurs de sa sincérité. Cependant M. Michel Lévy et les assistants ne sont pas encore convaincus, il pourrait bien y avoir coïncidence. Je *désarme* alors le malade, et à peine ai-je touché aux dernières pièces de l'appareil, que les crampes recommencent de plus belle. L'appareil remis en place, elles cessent tout à fait.

» J'offre de renouveler l'épreuve, mais cela est jugé inutile, et

M. Lévy s'éloigne, laissant à deux de ses aides, MM. les docteurs Masselot, de si regrettable mémoire, et M. le docteur Krug, le soin de continuer l'observation. Ces messieurs restent avec moi environ cinq quarts d'heure auprès du malade, et pendant tout ce temps, calme complet, immobilité sur le dos, un seul vomissement.

» A midi je me retire, emportant avec moi l'armature que je crois désormais inutile; mais je n'étais pas encore hors de l'hôpital que déjà les cris et l'agitation reprenaient comme au début. Une heure après il fallait commettre deux infirmiers à la garde du malade pour l'empêcher de se jeter hors du lit.

» L'expérience était décisive. Aussi, dès ce jour la métallothérapie fut-elle admise à venir faire ses preuves, la nuit comme le jour, dans les salles du Val-de-Grâce. Ce qu'elle y fit, MM. Masselot et Krug l'ont raconté en détail dans un recueil spécial de l'époque, l'*Écho du Val-de-Grâce.*

» Les résultats que j'ai obtenus en 1849 avec mes armatures, et ceux que j'y ai ajoutés plus tard dans l'épidémie de 1854, d'autres les ont obtenus pareillement tantôt avec les mêmes appareils, tantôt avec de simples bandes de cuivre, de laiton ou d'un autre métal formé d'un alliage de cuivre, comme le melchior, appelé aussi argental. Au nombre de ces derniers, je citerai surtout MM. les docteurs Defaucamberge et Durand, qui, ayant été envoyés en mission en 1849 dans le département de la Haute-Marne, y rendirent par leurs succès les applications de cuivre si populaires qu'à Biesles, à Nogent, à Mandres, etc., dès qu'il y avait un cholérique dans une famille, on fabriquait d'urgence une armature avec des bandes d'argental (alliage de cuivre, de zinc, d'étain et de nickel), que les habitants de ces villages, presque tous ouvriers couteliers, ont en abondance, et on l'appliquait sans même attendre l'arrivée du médecin.

» M. le docteur Campardon père me racontait, il y a un an, qu'appelé dans l'été précédent, à Montmartre, pour un cas violent de choléra sporadique, il avait aussi improvisé avec non moins de succès un appareil semblable avec des bandes de laiton achetées chez le quincailler le plus voisin. On peut agir encore à moins de frais. Ainsi, dans l'épidémie de 1849, M. A. Richard obtenait

les mêmes effets sur deux cholériques de la rue des Postes, au moyen d'appareils qu'on a partout sous la main, avec de simples ustensiles de ménage en cuivre. »

— Au moment même ou nous transcrivions ces lignes, nous avons eu l'occasion d'éprouver les bons effets du moyen si simple que préconise notre confrère.

Nous avons été appelé auprès d'un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, d'une vigoureuse constitution, qui venait d'être atteint d'un choléra d'une forme assez grave : vomissements et selles blanchâtres avec anxiété précordiale, crampes extrêmement douloureuses, refroidissement de la peau, cyanose de la face et des extrémités, affaiblissement de la voix, etc. Après avoir provoqué la réaction et modéré les évacuations, nous dûmes nous préoccuper des crampes auxquelles ce jeune homme était en proie, et qui étaient tellement violentes qu'il se tordait incessamment dans son lit. Deux fois de suite les frictions avec le liniment camphré et laudanisé usité en pareil cas amenèrent un peu de soulagement; mais à peine quelques instants de calme obtenus, les crampes reprenaient de plus belle. Nous étions chez un distillateur, où des ustensiles métalliques étaient en grand nombre.

Nous fîmes placer sous les jambes du malade un vaste couvercle en cuivre sur lequel reposaient en plein les deux mollets, qui étaient le siége principal des crampes. En quelques instants et en notre présence, les crampes commencèrent à diminuer, puis elles cessèrent complétement. Nous avions recommandé qu'on laissât le couvercle une demi-heure au moins en place. Au bout de ce temps, les crampes n'ayant pas reparu, on l'enleva. Depuis ce moment le malade n'a plus rien ressenti, et il s'est rétabli très-promptement.

II. Observations de guérison par l'électro-magnétisme ; par le docteur Hoering, à Heilbronn.

L'électro-magnétisme n'étant pas encore assez apprécié, nous croyons devoir reproduire tous les faits qui peuvent jeter quelque jour sur l'efficacité de cet agent énergique.

Observation Ire. — Jeanne Beutelsbacher, née à Bœkingen,

âgée de 25 ans, est atteinte depuis l'âge de 4 ans d'une forte tumeur blanche du genou droit, suite d'une chute ; la douleur força la malade à garder une position assise ou couchée pendant plusieurs années. Peu à peu l'état s'améliora au point qu'elle put marcher et même se livrer aux travaux agricoles ; pourtant le genou resta gonflé. Il y a trois ans, elle fit une nouvelle chute ; aussitôt le genou devint plus volumineux, douloureux. Malgré une foule de moyens (sangsues, ventouses, vésicatoires, mercure, iode, fer rouge, etc.), la maladie s'aggrava au point qu'on proposa l'amputation. C'est alors qu'on consulta M. Hœring, qui trouva la malade dans un état alarmant : insomnie depuis plusieurs semaines, fortes douleurs au moindre mouvement du genou, qui est roide, chaud et rouge ; appétit nul ; pouls fréquent et petit ; gonflement s'étendant au tiers inférieur de la cuisse, dépassant d'un tiers le volume du genou gauche.

M. Hœring eut recours à l'appareil de rotation magnéto-électrique ; il enveloppa les conducteurs dans du cuir mince et humide, et en entoura le genou, puis fit agir la machine pendant un quart d'heure à peu près, jusqu'à ce que la malade éprouvât dans le genou un sentiment de brûlure et de picotement s'étendant d'un conducteur à l'autre. Déjà, après la première application, la douleur diminua et la malade put s'endormir.

Sous l'influence de ces applications, faites tous les jours pendant quinze à vingt minutes, la douleur disparut peu à peu, et déjà le quinzième jour elle put remuer son membre sans éprouver beaucoup de douleur, et l'on s'assura alors qu'il n'y avait point d'ankylose.

La force de l'appareil fut augmentée ; on laissa passer quelques commotions par le genou, et on appliqua les conducteurs surtout aux endroits où la peau avait été brûlée par le fer chaud. La tumeur blanche céda peu à peu, et la malade sortit la quinzième semaine. Pourtant l'appareil fut encore appliqué deux fois par semaine pendant un quart d'heure jusqu'à la vingt-quatrième semaine. On a fait en tout 120 applications.

La malade put se promener sans canne à une distance d'une demi-lieue. Le genou est flexible, de couleur et de température normales, et pas plus gros qu'il n'était avant la dernière chute.

Obs. II. — B., âgée de 18 ans, était affectée depuis deux ans d'un commencement de luxation spontanée du fémur gauche, qui la mettait dans l'impossibilité complète de se poser sur le membre malade. Les eaux de Wildbad ont eu pour effet d'enlever la douleur du membre, jusqu'alors aussi plus long que celui du côté sain; on avait aussi fait usage de l'iode et de l'huile de foie de morue. M. Hœring, regardant l'affection comme due à un relâchement de la capsule articulaire et des muscles environnants, soumit la malade à l'électro-magnétisme, en plaçant un conducteur sur la région sacrée et la fesse gauche, et l'autre sur la face interne de la cuisse et de la région inguinale gauche. La machine fut appliquée tous les jours pendant un quart d'heure, on augmenta chaque fois la force dans les dernières minutes, au point de provoquer des secousses.

La malade reprit peu à peu l'usage du membre attaqué, au point de pouvoir se promener, monter et descendre les escaliers sans soutiens. On a fait en tout 64 applications de l'électricité magnétique.

Obs. III. — La fille du maire de Bœkingen, âgée de 8 ans, était affectée d'une coxalgie avec allongement de 2 pouces du membre droit. Après 30 applications de la machine, les douleurs, auparavant très-vives, avaient complétement cessé, et la malade put bien s'appuyer sur sa jambe, qui n'excédait plus l'autre que de 3 lignes.

L'usage de l'électro-magnétisme ne put être continué plus longtemps, à cause de l'indocilité de l'enfant.

Obs. IV. — La fille de Christophe Mokler, de Bœkingen, âgée de 9 ans, est malade depuis deux ans et demi d'une coxalgie au côté gauche, avec carie, fistules et raccourcissement de 4 pouces. Tous les moyens, même le fer rouge, sont restés sans effet. On lui donna de l'iodure de potassium et on la soumit pendant trois mois à l'action de l'électro-magnétisme.

Après 53 applications, le raccourcissement avait diminué de 1 pouce 1/2; l'enfant, quoique boitant fortement, put marcher, monter, descendre l'escalier et fréquenter l'école. Les fistules se sont fermées après la sortie de quelques esquilles.

Obs. V. — G. L..., à B., était affecté d'un gonflement rhuma-

tismal douloureux du tissu cellulaire de tout le corps, mais principalement des extrémités supérieures ; on plaça dans la main du malade un des conducteurs auparavant trempé dans de l'eau chaude, et on promena l'autre conducteur sur les parties gonflées des extrémités supérieures ; puis on mit un conducteur dans un vase plein d'eau chaude sur lequel le malade posa un pied, et on toucha avec l'autre conducteur le dos et successivement les deux pieds. Le soulagement fut déjà très-marqué après une première expérience, et au bout de quinze jours les mouvements étaient plus libres et la marche plus facile.

Dans la sixième semaine , la douleur avait complétement disparu, ainsi que le gonflement; guérison.

Obs. VI. — Un ecclésiastique, affecté d'un gonflement rhumatismal très-douloureux de presque toutes les articulations, fut aussi soumis à l'action de l'appareil électro-magnétique; déjà, après la première séance, la douleur avait diminué au point de laisser dormir le malade pendant deux heures de suite, ce qui n'était pas arrivé depuis des mois.

Sous l'influence de ce moyen, continué pendant trois semaines, les douleurs avaient complétement disparu , les mouvements étaient devenus plus libres, et le malade pouvait déjà faire quelques pas dans la chambre, lorsque tout à coup il ne voulut plus faire usage de la machine de rotation.

Après deux saisons aux eaux de Wildbad pendant le même été, le malade put reprendre ses occupations.

Obs. VII. — Un jeune homme, affecté dix-huit mois auparavant de la fièvre typhoïde, avait été traité sans succès pendant trois mois pour un bourdonnement d'oreilles consécutif à sa maladie. On plaça, dans le conduit auditif, un conducteur de laiton terminé par un bouton et communiquant avec les cordons de la machine de rotation. Déjà, après la première séance, le bourdonnement des oreilles avait diminué. Guérison au bout de vingt-deux séances.

Obs. VIII. — J. Engelhardt, tonnelier, âgé de 60 ans, était sourd depuis un an, par suite d'un refroidissement. Guérison vingtième séance.

Obs. IX. — Une jeune femme était affectée d'hémiplégie et de

difficulté dans la prononciation, par suite d'apoplexie. On plaça attentivement les conducteurs à droite et à gauche du larynx, aux épines cervicales, au dos de la langue. Parole bientôt plus facile et mouvements plus libres des deux membres paralysés.

Obs. X. — Un homme de 40 et quelques années, souffrait jour et nuit, par suite d'un refroidissement, de douleurs violentes dans la vessie, douleurs augmentant par les nombreux besoins d'uriner. Un conducteur en laiton, couvert en caout-chouc jusqu'au bouton, fut introduit dans la vessie, et un autre fut placé sur l'hypogastre; seize séances. Guérison.

Obs. XI. — Une femme de 60 ans, affectée de chute de l'utérus, fut prise d'une paralysie de la vessie qui exigea l'emploi du cathéter; huit séances. Guérison.

L'auteur dit encore avoir fréquemment guéri des engelures par ce moyen; il a été moins heureux dans les maladies des yeux.

VARIÉTÉS.

SOCIÉTÉ D'OPHTHALMOLOGIE.

Une société universelle d'ophthalmologie vient de se constituer à Paris. La liste des adhérents, parmi lesquels on compte bon nombre de notabilités scientifiques, dépasse déjà le chiffre de 80. La première réunion de la société aura lieu les 10, 11, 12 et 13 octobre dans les salons du *Cercle des sociétés savantes*, quai Malaquais, n° 3 (ancien hôtel de Nesle), contre l'Institut de France. Les bureaux provisoires sont ouverts chez le docteur Vauquelin, rue de Rivoli, 66.

CHINOISERIES MÉDICALES.

Les Chinois, nos précurseurs en médecine, se sont beaucoup occupés du diagnostic du pouls dans les différents états morbides. Voici un petit échantillon de la richesse de leur nomenclature pathologique : Pouls pelure d'oignon, trou de flûte, grain de riz, perle, coton mouillé, lien défait, vieux chiffon, soufre bouillant, saut de poisson, saut de crapaud.

WELLCOME LIBRARY

TABLE DES MATIÈRES.

Septième lettre. — A M. le docteur H. van Holsbéek, directeur des *Annales de l'Électricité médicale.* 97
Tableau synoptique de la contractilité et de la sensibilité électro-musculaires dans les paralysies. 100
Nouveau fait en faveur de la médication électrique. 102
Clinique électro-médicale. — I. *Maladies régnantes.* — *Choléra endémique.* — *Crampes des cholériques. Traitement par les armatures métalliques.* 104
II. *Observations de guérison par l'électro-magnétisme ; par le docteur* Hoering, *à Heilbronn.* 108
Variétés. — *Société d'ophthalmologie.* 112
Chinoiseries médicales. *ibid.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Manuel d'électro-thérapie; exposé pratique et critique des applications médicales et chirurgicales de l'électricité ; par le docteur A. TRIPIER. 1 vol. in-18, illustré de 89 planches intercalées dans le texte. — Prix : 6 fr.

Mémoire sur la différence d'action physiologique et chimique des pôles positif et négatif dans les courants voltaïques ou continus et dans les courants d'induction; suivi de **deux lettres sur l'électro-thérapie** : la première sur la doctrine des courants continus, permanents, de M. Hiffelsheim; la seconde sur les appareils électro-médicaux; par le docteur NIVELET, de Commercy (Meuse). — A Paris, libraire Leiber, rue de Seine-Saint-Germain, 13; à Commercy, chez l'auteur. — Prix : 2 fr.

De l'électrisation localisée et de son application à la pathologie et à la thérapeutique; par le docteur DUCHENNE (de Boulogne), 2e édit. entièrement refondue, avec 179 figures intercalées dans le texte et une lithographiée. Paris, 1861, 1 vol. in-8°. — Prix : 14 fr.

Compendium d'Électricité médicale; par M. le doct. H. VAN HOLSBÉEK. 2e *édition*, beau vol. in-12 de 700 pages, revu, corrigé et augmenté, orné de 15 gravures. — Prix : 7 fr.

Annuaire médical de la Belgique, d'après les documents officiels ; par LE MÊME. 1 vol. in-18. — Prix : 4 fr.

De l'électrisation généralisée; par le doct. NIVELET, de Commercy. volume in-8° de 107 pages. — Prix : 3 fr.

Ces ouvrages se trouvent à la librairie médicale de TIRCHER. — *On expédie* franco *contre envoi de timbres-poste ou d'un bon sur la poste.*

APPAREILS ÉLECTRO-GALVANIQUES.

Appareil n° I avec les instruments indispensables pour appliquer l'électricité et une pile de rechange : 1° A deux courants. Prix : 150 fr. — 2° A un courant (*courant de premier ou de second ordre, à volonté*). Prix : 60 à 100 fr.

Appareil n° II. — (*Vade-mecum* du médecin électricien) : L'appareil, la pile et les différents instruments sont renfermés dans une même boîte. — La pile s'alimente par des ingrédients qui ont toutes les propriétés des acides sans en avoir les inconvénients. Prix : 200 fr.

Ces appareils, confectionnés avec un luxe et un soin remarquables, ont atteint le dernier degré de la perfection. Ils sont d'autant plus recommandables qu'ils permettent aux praticiens de remplir toutes les indications électro-médicales.

S'adresser, pour ces appareils, à M. O'CONNELL, fabricant, chaussée de Haecht, 115, à Schaerbeek, lez-Bruxelles.